

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 29 (1891)  
**Heft:** 11

**Artikel:** Robe de soie : [suite]  
**Autor:** Marcel, Etienne  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-192236>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

beaux habits ; armé de l'engin protecteur, il allait d'abord chercher à son domicile M. le landammann Schiess, puis M. le curé, et les conduisait solennellement à l'église au milieu d'une haie de curieux. M. Tanner venait à son tour en troisième lieu, et ces processions successives avec le parapluie phénoménal avaient le don d'intéresser au plus haut point la bonne ville de Hérisau.

Cette innovation, comme tant d'autres, eut ses détracteurs et ses partisans. Les premiers parapluies furent l'objet de la curiosité et provoquèrent un immense éclat de rire. Les esprits chagrins, nous dit le Dr Guillaume, de Neuchâtel, y virent un signe de la décadence des mœurs et prétendaient que non seulement le parapluie efféminait les hommes, mais qu'il les conduirait à l'impiété, car cette invention s'opposait aux décrets de la Providence et fournissait le moyen de préserver le corps de l'eau de pluie que Dieu, dans sa sagesse infinie, faisait tomber sur les humains.

Mais bientôt le public reconnut l'utilité du parapluie, et comme cet objet était très cher, les gens de la classe riche saisirent l'occasion de montrer qu'ils pouvaient s'accorder ce luxe. Dans nombre de localités, il n'exista pendant longtemps qu'un seul parapluie avec lequel le propriétaire protégeait, en temps de pluie, les notables de l'endroit. A Saint-Aubin, ce fut le pasteur Vaucher qui, pendant longtemps, fut le seul possesseur de parapluie. Ses paroissiens allaient le lui emprunter lorsqu'ils se rendaient à Neuchâtel par un temps pluvieux.

Enfin, vers le milieu du siècle passé, l'usage du parapluie commença à se généraliser.

A mesure que, pour couvrir le parapluie, l'on remplaça les étoffes grossières par la soie et le taffetas, les gens de la classe riche cédèrent les premiers aux personnes moins fortunées, et le parapluie en toile commença à s'introduire dans les ménages des artisans.

En 1761, le « parrapluye » de taffetas coûtait L.15,8 (fr. 24).

L'annonce suivante, qui date de cette époque, nous montre que ceux à qui on avait volé quelque objet se servaient déjà de la ruse pour intimider les coupables et leur faire rendre ce qu'ils avaient dérobé.

« On a pris apparemment par mégarde, jeudi dernier, dans l'allée de M. de Luze-Osterwald, un parapluie à canne, lilas clair, qu'on est prié de vouloir bien remettre au bureau d'avis; et comme la personne qui l'a emporté a été vue, elle s'exposerait à des désagréments dans le cas où elle ne le rapporterait pas. »

Il est probable que les premiers pa-

rapluiers furent introduits chez nous à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle par les réfugiés français. La tradition raconte que Pierre Faure se sauva de France, avec sa femme et ses enfants, emportant avec lui sa chère et précieuse Bible et son grand parapluie, recouvert en toile cirée verte. Ce meuble fut utilisé par plusieurs générations de cette famille. Des vieillards du Locle se souviennent avoir vu deux vieilles demoiselles Faure se rendre chaque année à la foire de Zurzach, portant avec elles le bon vieux parapluie. Celui-ci n'existe plus, mais bien la vénérable Bible, dite des réfugiés Huguenots, que l'on conserve dans la famille comme une relique.

Dans le début de la fabrication, l'artifice n'avait pas un écoulement rapide. Tandis que de nos jours on traite le « rifflard » d'une manière irrévérencieuse, le parapluie était jadis un objet dont on avait le plus grand soin. Dans un ménage, on ne le confiait qu'au plus âgé et au plus raisonnable de la famille. Aussi la perte d'un parapluie, si commune de nos jours, était rare à cette époque. Sa couleur était d'habitude d'un rouge ardent. Les parapluies bleus étaient rares; les verts l'étaient encore davantage. C'étaient à cette époque les trois couleurs admises. Parfois le bord était orné d'une guirlande de fleur ou d'un dessin quelconque. Les couleurs brunes et le gorge-pigeon vinrent ensuite.

Les côtes du parapluie étaient en baleine, qui fut plus tard remplacée par le jonce et par l'acier. Le prix de la baleine était soumis à de fréquentes fluctuations et faisait parfois renchérir les parapluies.

Quant aux parasols, ils furent pendant longtemps considérés comme un luxe, et seules les dames de la classe riche se permettaient d'en porter. Pendant les trente premières années de ce siècle, le prix des parasols varia de fr. 15 à fr. 20. C'est à partir de 1830 que le prix commença à baisser et que leur usage se répandit peu à peu dans toutes les classes de la société.

#### ROBE DE SOIE

PAR ETIENNE MARCEL.

#### V

Le lendemain, lorsque je revins de mes leçons, vers midi, qui donc, à mon grand étonnement, rencontrai-je dans l'escalier? Ce pauvre Louis Morel, encore plus timide et plus ému que de coutume.

— Ah! tiens, monsieur Morel! Vous venez voir ces dames?... Vous avez donc congé aujourd'hui? — lui dis-je, en passant.

— Non... Madame... non, — balbutia-t-il, tenant les yeux fixés à terre, comme s'il ne pouvait se décider à parler.

Puis, au bout d'un instant, il parut reprendre courage, me regarda de ses grands

yeux tristes, et me dit, de sa voix qui tremblait:

— Ce n'était pas mademoiselle Rose que j'allais voir; Madame, c'était vous... Mademoiselle Rose a bien changé à mon égard; elle est devenue si dédaigneuse, si indifférente! elle me repousse, enfin! Je n'ai plus rien à faire chez elle si elle ne me rend pas son amitié, sa confiance... Aussi je voulais voir si l'influence et les sages avis d'une personne qu'elle respecte et qu'elle aime, auraient plus de pouvoir sur elle que mes prières et mes conseils. Vous êtes bonne, vous êtes juste, vous voudrez bien lui parler, n'est-ce pas, Madame? je vous en prie... C'est pour son bonheur, vous comprenez, à elle comme à moi.

Je répondis à l'honnête garçon que, si la chose était nécessaire, je mettrais bien volontiers ma très modeste éloquence à son service. Il reprit alors, baissant sa tête humiliée, et tordant entre ses doigts le bord de son chapeau râpé :

— Elle a maintenant des amis élégants, joyeux. Et moi, je sais que je suis gauche et mal vêtu, que je suis pauvre, que je suis triste... Ceux-là, — je me le dis, — peuvent et doivent l'aimer beaucoup: elle est si gracieuse et si charmante!... Mais ils ne peuvent pourtant pas l'aimer aussi profondément, aussi loyalement que je le fais: souhaiter son bonheur aussi ardemment, aussi tendrement, que je le désire. Je ne le lui ai jamais dit autant que je le pense, voyez-vous; c'est pour cela peut-être qu'elle ne s'en doute pas. Je le vois bien à sa façon d'agir... Mais dites-lui bien, Madame, que je ne vis, ne souffre et ne travaille que pour elle; que, si elle veut avoir encore un peu de confiance et de fidélité, je parviendrai à lui donner un jour une vie tranquille et prospère, un beau petit coin tout fleuri, où la grand'mère sera bien soignée et où nous serions si heureux!... Et puis dites-lui bien aussi, oh! je vous en conjure, qu'elle se méfie et se garde de ses nouveaux amis pour lesquels elle se fait belle, et près desquels elle si gaie. Dites-lui que, tout pauvre et gauche que je sois, je ne les envie point, mais je les crains pour elle. Car, au fond du cœur, j'en suis sûr, ils n'ont rien de sa franchise, de sa vertu, de sa douceur, de même qu'ils n'ont rien de mon dévouement ni de ma tendresse.

Presque aussitôt ce pauvre Louis se retira, toujours triste, mais ayant cependant repris un peu de confiance et d'espoir. Et moi je réfléchis, en le regardant s'éloigner, aux difficultés, et aussi à l'importance réelle, du mandat que j'avais accepté.

Le soir venu, je vis ma petite voisine s'accouder, sérieuse et pensante, sur le bord de sa fenêtre, respirant mélancoliquement le parfum de son rosier, et écoutant vaguement murmurer la fontaine.

Je jugeai alors le moment bien choisi pour me décider à parler.

— Ma bonne petite Rose, vous paraissiez triste, — lui dis-je. — Est-ce du regret d'avoir négligé un ami, chagriné un absent?

Elle se releva vivement et me regarda sans dire un mot, un grand étonnement se peignant sur son charmant visage.

Je parlai alors, aussi longtemps, aussi éloquemment que je le pus, exprimant la douleur du pauvre Louis Morel, ses crain-

tes, ses protestations, sa tendresse profonde. J'espérais par moments, je commençais à avoir confiance, car je croyais voir Rose s'ébranler, rougir, baisser les yeux.

Lorsque j'eus achevé, elle garda un instant le silence, et me répondit à la fin, d'une voix tremblante d'abord, puis mutine et plus décidée :

— Non, cela ne se peut pas, voyez-vous... Si ce pauvre garçon est malheureux par ma faute, je me le reprocherais fort et longtemps. Mais je ne veux pas le tromper ; je ne veux pas me marier pour risquer de me trouver ensuite ennuyée, malheureuse... M. Morel est bien bon et bien savant, c'est vrai ; mais il est si gêné, si sérieux, si maladroit ! Quand il serait mon mari, je suis certaine que j'aurais à rougir, chaque fois que j'irais en société avec lui... Et puis, il nous faudrait attendre si longtemps qu'il sortît de cet enfer de pensionnat ! Et encore où irions-nous alors ! Dans quelque vilain trou, qui sentirait les vaches, les choux et le fumier, et où l'on ne verrait que les paysans à la charrue et les bambins de l'école... Quel agrément, quelles distractions aurait-on là, bon Dieu ! Non, non, je ne pourrais jamais, jamais m'y décider. Monsieur Morel exerce une profession beaucoup trop désagréable. Pourquoi ne s'est-il pas fait commis, au moins ?

— Mais, quand on est orpheline, et seule, et sans fortune, il n'est pas facile, je vous assure, de pouvoir choisir un mari selon son caprice ou son goût.

— Oh ! que si ! On le peut toujours, à mon âge, — répliqua-t-elle, en se redressant pour jeter un regard fier sur ses petites mains blanches, sa taille fine et sa jolie robe de chiné noir et gris. — Je sais bien, Madame, que les relations et la fortune sont de grands avantages. Mais enfin la jeunesse, la... tournure, et l'a... l'amabilité, y sont aussi pour quelque chose... ces avantages-là peuvent servir. Je calcule vite, je m'habille bien, j'ai une jolie écriture : c'est tout ce qu'il faut pour tenir un comptoir, une caisse, si j'épouse... un commerçant... N'est-ce pas là une vie agréable, Madame, dites-le-moi ? Etre toujours bien mise, toujours en vue, avoir sans cesse de beau monde et de jolies toilettes sous les yeux ? Sans compter un mari, élégant aussi, gracieux, bien aimable. Cela ne vaut-il pas mieux, dites, que d'épouser un pauvre instituteur, timide, ennuieux et perpétuellement gêné ?

(A suivre)

#### Lo dinâ d'on notéro.

On djeino valottet que son père avai einvià dè mettrè dein lè z'écretourès, avai été placi tsi on notéro iô lâi avai dza dou z'apprentis gratta-papâi. Lo premi dzo que l'arrevâ, quand l'eut fé cognessance avoué sè nové camarâdo, ye démandè à pe vilhio dâi dou :

— Est-te qu'on est bin nourrâi tsi lo patron ?

— Eh bin, vouaïquie, lâi repond l'autre, on tsancro dè farceu, on lâi est pas pi tant mau ; dâi dzo que y'a cein va bo et bin ; mà dâi z'autre iadzo no baillié on

espèce dè ragout que, ma fâi, faut pas étrè tant dollet et ni tant molési po s'en repêtré ; mà tot parâi on finit pè lâi s'accoutemâ après on part dè dzo.

— Et qu'est-te què cè ragout ?

— C'est dâi bots.

— Câise-te, dâi bots.

— Et oï, ma fâi. Y'a on grand étang à renailles à bas dâo prâ, iô lè va queri ; adon lè met dein lo mortâi, et avoué lo pelon, l'ein fâ dè la papetta po lo ragoût.

— Pouach ! eh bin n'est pas mè qu'ein vu medzi.

— Oh bin te vairé. D'a premi, petêtré que te vas renasquâ on bocon ; mà te vâo prâo t'accoutemâ.

— Jamé dè la viâ !

L'est bon. A midzo on lè criè po allâ dinâ et lo nové venu sè recoumandè à l'autre dè lâi férè signo ti lè iadzo que y'âra su la trablia dè cé ragoût dè bots.

Ora, m'einlévine se lo premi dzo la bordzâise n'apportè pas onna pliatâl dè ragoût. C'étai on resto dè bouli que l'avâi copâ pè bocons et mélliâ avoué dè la sauce, que cein étai adrâi bon. Lo farceu, qu'étai achetâ à coté dâo novice, lo bussè avoué lo câodo et lâi fâ signo po lâi derè : « L'ein est. »

Tsacon sè sai su se n'assiéta ; mà quand on passé lo pliat ào petit lulu, ye remachè et n'ein vâo rein.

— Mâ, lâi fâ lo patron, vo faut vo servi ; ào bin se vo n'âi pas fan ?

— Què oï, se repond lo petit luron ; mà n'âmo pas les bots !...

Quand la cein oïu, lo notéro et sa fenna ont cru que le compagnon étai fou, mà quand l'ont vu lè dou z'autre sè toodrè lè coûtes et sè férè mau ào veintro à fooce dè recaffâ, sè sont démaufiâ dè la farça, sè sont met à rirè assebin, et lo dzouveno lulu qu'a comprâi que n'avâi étâ qu'on bobet dè crairè lè dzanliès dè son chenapan dè camerâdo, est venu rodzo qu'on pavot et a djurâ dè ne pas mé attiutâ cé gaillâ.

*Premières fleurs.* — Un de nos abonnés, M. Reuteler, de l'Hôtel du Midi, à Glion, vient de nous adresser une caissette qui, à l'ouverture, nous a fait une bien agréable surprise : Un délicieux petit parterre de fleurs coquettement arrangé, où le perce-neige, la primevère, la gracieuse hépathique au feuillage trilobé, et la petite gentiane bleue, mélangerent leurs fraîches couleurs.

Nous remercions vivement notre abonné de cette aimable attention, et nous désirons qu'à côté des poétiques impressions que font naître en nous ces charmantes messagères du printemps, elles soient pour la belle et attrayante contrée où leurs corolles se sont épanouies, les précurseurs des nombreux hôtes qui viendront y passer une partie de la belle saison.

*Une drôle d'aumône.* — Un nouveau journal, *La Vie de famille*, raconte que le prince Kropotkine étant à Genève, avait une façon toute particulière de faire l'aumône à ses compatriotes dans le malheur. L'un d'eux, panné comme un gueux, ne le quittait pas d'une semelle ; le prince flairait un espion russe. Il se souvint à point d'un article tout particulier des lois genevoises. Et la première fois qu'il rencontra son homme, il lui administre une giffle à renverser la statue du duc de Brunswick. Le proscrit se révolte ; mais le prince lui glissant une pièce de 20 francs dans la main :

— Tenez, mon ami, voici la somme à laquelle je serais condamné. Autant que vous en profitiez que le canton de Genève. Toutes les fois que vous aurez besoin d'un louis, venez me trouver.

*Fin de siècle.* — Une bonne grand'mère fait part à sa petite-fille des réflexions suivantes sur cette expression si souvent en usage dans la conversation depuis deux ou trois ans :

« Tu m'as demandé, chère Denise, de te dire ce que signifiait, au fond, le mot *fin de siècle* que l'on répète à satiété... Je suis d'autant plus à même de te l'expliquer que j'ai eu tout récemment l'occasion de l'étudier sur le vif, dans une soirée très nombreuse, chez ma cousine.

» Etre fin de siècle, c'est négliger tout ce qui, jadis, était réputé important, pour se consacrer à tout ce qui est frivole et inutile.

» C'est prendre conseil de ses goûts, les satisfaire en dépit de tous les obstacles, et se moquer du reste.

» C'est considérer tous ceux qui nous ont précédés dans la vie comme de purs radoteurs, qui, empêtrés dans les ramifications du devoir, n'ont sur toutes choses que des notions aussi fausses qu'absurdes.

» C'est mépriser tout ce que les siècles précédents ont produit en fait d'art, et porter aux nues tout ce qui est moderne, fût-ce inepte.

» C'est, en un mot, se montrer dans ses préférences, son langage, ses actions, à côté du vrai, en dehors du bon et du beau.

» Maintenant tu en sais autant que moi sur l'attitude *fin de siècle*. »

Voici un mode de scrutin fort original qui vient d'être appliqué en Australie, pour assurer la sincérité du vote :

Au fond de la salle du vote se trouvent huit cabines garnies de rideaux. Des bulletins portant les noms des candidats et des lignes en blanc pour tout autre nom, dans le cas où l'électeur aurait un candidat à lui, sont remis au président du bureau qui en donne un à chaque électeur. L'électeur prend le bulletin et se rend dans une cabine où il